
De: Julie Boucher
Envoyé: 29 janvier 2024 15:32
À: [REDACTED]
Cc: _Boîte_accès, mce
Objet: N/Réf. : 2324-123 - Votre demande d'accès à l'information
Pièces jointes: 123-documents.pdf; art. 47+AVIS DE RECOURS.pdf



[REDACTED]

Objet : Votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (chapitre A-2.1)

N/Réf. : 2324-123

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès du 9 janvier 2024, dont le but est d'obtenir divers renseignements concernant la rémunération d'influenceurs pour faire la promotion du gouvernement du Québec sur les réseaux sociaux, et ce, de 2018 à 2023 inclusivement.

Vous trouverez joints divers documents présentant les renseignements visés par votre demande détenus par le ministère du Conseil exécutif.

Nous vous informons que certains renseignements visés par votre demande ne sont pas détenus par le ministère. De plus, des montants indiqués ont été versés à des agences qui représentent certains influenceurs. Ainsi, le ministère ne détient pas les renseignements concernant le montant payé ou la date de versement aux influenceurs concernés.

Nous vous informons également que le ministère du Conseil exécutif ne détient les renseignements visés par votre demande qu'à l'égard des campagnes gouvernementales qui sont sous sa responsabilité.

Vous trouverez ci-joint copie de l'article 47 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* ainsi que de l'avis relatif au recours prévu à la section III du chapitre IV de cette même loi.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Julie Boucher

Responsable de l'accès à l'information
Ministère du Conseil exécutif
835, boulevard René-Lévesque Est, 2^e étage
Québec (Québec) G1A 1B4
Téléphone : 418 643-7355
Télécopieur : 418 646-0866
mce.accessmce@mce.gouv.qc.ca

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez svp le détruire et en informer l'expéditeur.

Ministère du Conseil exécutif

Liste des influenceurs qui ont reçu une rémunération pour des campagnes sous la responsabilité du ministère*

Fournisseur et date	Campagne	Influenceurs	Plateforme
Cossette 27 juin 2020	Masque et conférence	Sarah-Jeanne Labrosse Pier-Luc Funk Phil Roy	Instagram et FaceBook
Cossette 29 novembre 2021	Concours vaccinal	Rosalie Vaillancourt Samuel Plante Kevin Raphaël Mélissa Bédard Pierre-Luc Funk	Instagram et FaceBook
Cossette 26 novembre 2020	Rassemblements Phase 3	Emma Verde	Instagram et YouTube
		Alex L'Abbée	Instagram
		Kimberly Denis	Instagram
		Alice Morel-Michaud	Instagram
		Sarah-Maude Beauchesne	Instagram
		Marianne Plaisance	Instagram et YouTube
Cossette 29 juillet 2020	Porte ton masque	Sophie Nélisse	Instagram et FaceBook
		Rosalie Vaillancourt	Instagram et FaceBook
		Cynthia Dulude	Instagram et FaceBook
		Phil Roy	Instagram
		Catherine Brunet	Instagram et FaceBook
		Livia Martin	Instagram et FaceBook
		PL Cloutier	Instagram et FaceBook
		Jeanne Map	Instagram et FaceBook
		Kimberly Denis/Beurl	Instagram
		Camille DS	Instagram et FaceBook
		Brandon St-Jacques Turpin	Instagram
		High Classified/High Klassified	Instagram et FaceBook
		Thomas Gauthier	Instagram et FaceBook
		Fred Bastien Foerrest	Instagram et FaceBook
		Antoine Pilon	Instagram
Cossette 27 août 2020	Porte ton masque	Karl Hardy	Instagram et FaceBook
		Ali Inay	Instagram

LG2 30 mars 2020 7 mai 2020 31 mai 2020	Sensibilisation 18-34 ans	Alicia Moffet	Instagram
		Kim Demers	Instagram
		Mathieu Duffour	Instagram
		Léonie Pelletier	Instagram
		Priscilla ventura	Instagram
		The buddhist Chief	Instagram
		Zac Parker	Instagram
		Arnaud Soly	Instagram
		Émilie Bierre	Instagram
		Annie D'Aoust	Instagram
		Marie-Pier Doiron	Instagram
		Lagosseline	Instagram
		Émilie Fortier	Instagram
		Vicki Diamond Doucet	Instagram
		Chloée Deblois	Instagram
		Chloé Dumont	Instagram
		Charlie Lemay-Thivierge	Instagram
		Brandon St-JacquesTurpin	Instagram
		Ève Chevrier	Instagram
		Marilyne Joncas	Instagram
		Alexandre Champagne	Instagram
		Alanis Desilets	Instagram
		Marilou	Instagram
		Tellement Mom	Instagram
		Félix-Antoine Tremblay	Instagram
		Mitsou Magazine	Contenu commandité
		Maman Caféine	Instagram
		Jonathan Roberge	Instagram
		Brook & Peony	Instagram
Cossette 21 décembre 2020	Halloween	Valérie Lévesque	Animal Crossing - FaceBook - TikTok
		Madame Zoom	

*** Selon les informations disponibles au 9 janvier 2024. Le ministère du Conseil exécutif ne détient que l'information concernant les campagnes de communication qui relèvent de sa responsabilité. De plus, les montants indiqués peuvent être versés à des agences qui représentent certains influenceurs. Ainsi, dans de tels cas, il n'est pas possible de confirmer quelles sont les sommes qui vont directement à l'influenceur.**

COSSETTE
300, RUE SAINT-PAUL, BUREAU 300
QUÉBEC (QUÉBEC) G1K 7R1 CANADA

T 418 647 2727
COSSETTE.COM

cossette

Facture 111160070

Date : 2020-06-27
Client : CENTRE DE SERVICES PARTAGES DU QUEBEC (CSPQ)
1000 ROUTE DE L'EGLISE
BUREAU 500
QUEBEC, QC G1V 3V9
CANADA

BC Client :

Projet :	111167345	MCE_Influenceurs	
Unité/Région :	210100	11	Montant

Facturation partielle

Frais de production pour le volet influenceurs // Phase 1 - Offensive masque

Cachet artistes 25,000.00
Sarah-Jeanne Labrosse
Pier-Luc Funck
Phil Roy

Frais de productrice 2,417.50

Termes: Net 30
Envoyer paiement à: Cossette Communication Inc.
Services partagés - Comptes à recevoir
2100, rue Drummond
Montréal (Québec)
H3G 1X1

Total	27,417.50
TPS/GST (5%) & TVQ/QST (9.975%)	1,370.88
	2,734.90
TOTAL À PAYER	CAD 31,523.28

Client : CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES (CAG)
1000 ROUTE DE L'EGLISE
BUREAU 500
QUEBEC, QC G1V 3V9
CANADA

Facture# 111177648

Date : 2021-11-29
BC Client :

Projet :	111173981	COS_MCE_Influenceurs_gagnant_concours_vaccinal	
Unité/Région :	210100	11	Montant

Cachets influenceurs pour l'annonce du concours vaccinal "Gagner à être vacciné".

Cachet Rosalie Vaillancourt	10,000.00
Cachet Samuel Piette	10,000.00
Cachet Mélissa Bédard	10,000.00
Cachet Kévin Raphaël	10,000.00
Cachet Pierre-Luc Funk	15,000.00

Total	55,000.00
TPS/GST (5%) & TVQ/QST (9.975%)	2,750.00
	5,486.25
TOTAL À PAYER	CAD 63,236.25

Termes: Net 30
Date due: 2021-12-29
Envoyer paiement à: Cossette Communication Inc.
Services partagés - Comptes à recevoir
2100, rue Drummond
Montréal (Québec)
H3G 1X1

Toute erreur ou contestation avec cette facture doit être notifiée dans les 7 jours.

COSSETTE
300, RUE SAINT-PAUL, BUREAU 300
QUÉBEC (QUÉBEC) G1K 7R1 CANADA

T 418 647 2727
COSSETTE.COM

cossette

Facture 111164719

Date : 2020-11-26
Client : CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES (CAG)
1000 ROUTE DE L'EGLISE
BUREAU 500
QUEBEC, QC G1V 3V9
CANADA

BC Client :

Projet :	111169109	MCE_Social_Influenceurs	
Unité/Région :	210100	11	Montant

Facturation partielle

Talents 27,800.00

-Alice Morel-Michaud
-Alex Labbé
-Kimberly Denis
-Emma Verde
-Sarah-Maude Beauchesne
-Marianne Plaisance
-Emile Roy

Honoraires de production 7,500.00

Termes: Net 30
Envoyer paiement à: Cossette Communication Inc.
Services partagés - Comptes à recevoir
2100, rue Drummond
Montréal (Québec)
H3G 1X1

Total	35,300.00
TPS/GST (5%) & TVQ/QST (9.975%)	1,765.00
	3,521.18
TOTAL À PAYER	CAD 40,586.18

COSSETTE
300, RUE SAINT-PAUL, BUREAU 300
QUÉBEC (QUÉBEC) G1K 7R1 CANADA

T 418 647 2727
COSSETTE.COM



Facture 111160719

Date : 2020-07-29
Client : CENTRE DE SERVICES PARTAGES DU QUEBEC (CSPQ)
1000 ROUTE DE L'EGLISE
BUREAU 500
QUEBEC, QC G1V 3V9
CANADA

BC Client :

Projet :	111167464	MCE_Jeunes	
Unité/Région :	210100	11	Montant

Facturation partielle

Campagne InfluenceursPhase 1.2
- Rosalie Vaillancourt
- Antoine PilonPhase 2
- 7 macros et 7 micros influenceurs

Frais de talent 62,500.00

PHASE 1
5 000 \$ / influenceur

PHASE 2
5 000\$ / influenceur macro
2 500\$ / influenceur micro

Honoraires externes de production 12,010.00

Termes: Net 30
Envoyer paiement à: Cossette Communication Inc.
Services partagés - Comptes à recevoir
2100, rue Drummond
Montréal (Québec)
H3G 1X1

Total		74,510.00
TPS/GST (5%) & TVQ/QST (9.975%)		3,725.50
		7,432.37
TOTAL À PAYER	CAD	85,667.87

COSSETTE
300, RUE SAINT-PAUL, BUREAU 300
QUÉBEC (QUÉBEC) G1K 7R1 CANADA

T 418 647 2727
COSSETTE.COM

cossette

Facture 111161576

Date : 2020-08-27
Client : CENTRE DE SERVICES PARTAGES DU QUEBEC (CSPQ)
1000 ROUTE DE L'EGLISE
BUREAU 500
QUEBEC, QC G1V 3V9
CANADA

BC Client :

Projet :	111168111	MCE_Prolongement strat influenceurs	
Unité/Région :	210100	11	Montant

Facturation partielle

Coûts pour l'ajout de deux (2) influenceurs dans la stratégie influenceurs 4 semaines - Karl Hardy - Ali Inay

Frais de talents 7,500.00

Honoraires externes de production 702.50

Termes: Net 30
Envoyer paiement à: Cossette Communication Inc.
Services partagés - Comptes à recevoir
2100, rue Drummond
Montréal (Québec)
H3G 1X1

Total	8,202.50
TPS/GST (5%) & TVQ/QST (9.975%)	410.13
	818.20
TOTAL À PAYER	CAD 9,430.83



lg2 québec
585, boul. Charest Est, 8^e étage
Québec (Québec) G1K 3J2
418 263-8901

Destinataire**FACTURE F20-0173**

Secrétariat à la communication gouvernementale

30 mars 2020

Barbara Ann Bergeron
875, Grande Allée Est
Bureau 5.737
QUÉBEC QC G1R 4Y8
CA

Secrétariat à la communication gouvernementale
SEC20-017 : COVID-19 - VOLET INFLUENCEURS**Responsable**
Laura Boutet**Description**

Devis en lien avec le cachet des influenceurs dans le cadre de la
campagne 18-34 ans sur le COVID-19

FACTURE PARTIELLE**Cachet des influenceurs**

Cachet pour l'ensemble des influenceurs

73 000,00 \$

Note

Rédigé par

Lyne Cayouette

Sous-total	73 000,00 \$
14340 7443 RT 0001 TPS	3 650,00 \$
1023255037 TQ 0001 TVQ	7 281,75 \$
Total	83 931,75 \$



lg2 québec
585, boul. Charest Est, 8^e étage
Québec (Québec) G1K 3J2
418 263-8901

Destinataire**FACTURE F20-0251**

Secrétariat à la communication gouvernementale

7 mai 2020

Barbara Ann Bergeron
875, Grande Allée Est
Bureau 5.737
QUÉBEC QC G1R 4Y8
CA

Secrétariat à la communication gouvernementale
SEC20-017 : COVID-19 - VOLET INFLUENCEURS

Responsable
Laura Boutet

Description

Devis en lien avec le cachet des influenceurs dans le cadre de la campagne 18-34 ans sur le COVID-19

FACTURE FINALE (Phase 1)**Cachet des influenceurs**

Cachet pour l'ensemble des influenceurs

22 000,00 \$

Note

Rédigé par
Lyne Cayouette

Sous-total	22 000,00 \$
14340 7443 RT 0001 TPS	1 100,00 \$
1023255037 TQ 0001 TVQ	2 194,50 \$
Total	25 294,50 \$



lg2 québec
585, boul. Charest Est, 8^e étage
Québec (Québec) G1K 3J2
418 263-8901

Destinataire**FACTURE F20-0323**

Secrétariat à la communication gouvernementale

31 mai 2020

Barbara Ann Bergeron
875, Grande Allée Est
Bureau 5.737
QUÉBEC QC G1R 4Y8
CA

Secrétariat à la communication gouvernementale
SEC20-017 : COVID-19 - VOLET INFLUENCEURS**Responsable**
Laura Boutet**Description**

Devis contenant le cachet des influenceurs parents pour la
Phase 2

Cachet des influenceurs

64 000,00 \$

Note

Rédigé par
Lyne Cayouette

Sous-total	64 000,00 \$
14340 7443 RT 0001 TPS	3 200,00 \$
1023255037 TQ 0001 TVQ	6 384,00 \$
Total	73 584,00 \$

COSSETTE
300, RUE SAINT-PAUL, BUREAU 300
QUÉBEC (QUÉBEC) G1K 7R1 CANADA

T 418 647 2727
COSSETTE.COM

cossette

Facture 111166124

Date : 2020-12-21
Client : CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES (CAG)
1000 ROUTE DE L'EGLISE
BUREAU 500
QUEBEC, QC G1V 3V9
CANADA

BC Client :

Projet :	111169437	MCE - Halloween - Animal Crossing	
Unité/Région :	210100	11	Montant

Facturation finale

Frais de talents 6,500.00
- Valérie Lévesque
- Madame Zoom

Contenus produits
- 4 streams totalisant 9 heures
- 3 publications Facebook
- 3 publications Tik Tok

Honoraires de production 2,465.00

Termes: Net 30
Envoyer paiement à: Cossette Communication Inc.
Services partagés - Comptes à recevoir
2100, rue Drummond
Montréal (Québec)
H3G 1X1

Total	8,965.00
TPS/GST (5%) & TVQ/QST (9.975%)	448.25
	894.26
TOTAL À PAYER	CAD 10,307.51

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

(Chapitre A-2.1)

Devoirs du responsable.

47. Le responsable doit, avec diligence et au plus tard dans les vingt jours qui suivent la date de la réception d'une demande:

1° donner accès au document, lequel peut alors être accompagné d'informations sur les circonstances dans lesquelles il a été produit;

1.1° donner accès au document par des mesures d'accommodement raisonnables lorsque le requérant est une personne handicapée;

2° informer le requérant des conditions particulières auxquelles l'accès est soumis, le cas échéant;

3° informer le requérant que l'organisme ne détient pas le document demandé ou que l'accès ne peut lui y être donné en tout ou en partie;

4° informer le requérant que sa demande relève davantage de la compétence d'un autre organisme ou est relative à un document produit par un autre organisme ou pour son compte;

5° informer le requérant que l'existence des renseignements demandés ne peut être confirmée;

6° informer le requérant qu'il s'agit d'un document auquel le chapitre II de la présente loi ne s'applique pas en vertu du deuxième alinéa de l'article 9;

Traitement de la demande.

Si le traitement de la demande dans le délai prévu par le premier alinéa ne lui paraît pas possible sans nuire au déroulement normal des activités de l'organisme public, le responsable peut, avant l'expiration de ce délai, le prolonger d'une période n'excédant pas dix jours. Il doit alors en donner avis au requérant par courrier dans le délai prévu par le premier alinéa.

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) Pouvoir :

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante:

Québec	525, boul. René-Levesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 -528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	500, boul. René Lévesque Ouest Bureau 18.200 Montréal (Québec) H2Z 1W7	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 -528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) Motifs :

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais :

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).